

Ville de Tourcoing
Direction du Rayonnement Culturel
Maison Folie Hospice d'Havr 
100 rue de Tournai
59200 Tourcoing
03 59 63 43 50

Appel   projets : cr ations artistiques autour d'une exposition « Tr sors »   Tourcoing.

**Recherche d'un ou plusieurs artistes en arts visuels dont la d marche artistique
interroge le patrimoine religieux pass  et /ou actuel**

Contexte :

Depuis 2011, la ville de Tourcoing organise une campagne de restauration de ses  difices religieux ainsi que des collections qu'ils abritent. Celle-ci est valoris e aupr s du public par le biais de conf rences anim es par les diff rents restaurateurs en charge du mobilier religieux, notamment   l'occasion des Journ es Europ ennes du Patrimoine (2012-2013 pr sentation de la restauration du chemin de croix de Notre-Dame des Ang s ; 2016 pr sentation de la restauration de la Vierge   l'enfant de Notre-Dame des Ang s ; 2018 pr sentation de la restauration du triptyque d'Arnould de Vuez de Notre-Dame des Ang s).

En 2019, une exposition autour des Tr sors de deux  glises notables de Tourcoing ( glise Saint-Christophe et  glise Notre-Dame des Ang s) aura lieu   l'Hospice d'Havr  Maison Folie de Tourcoing. Elle permettra au public de (re)d couvrir la richesse du mobilier et des objets liturgiques (orf vrie, ornements textiles, peintures et statuaire) restaur s et conserv s dans les deux mus es de la ville.

Le propos de l'exposition se divisera en trois sections th matiques afin de favoriser la diversit  des typologies, des  poques et des points de vue : D votion(s), Liturgie, R cit(s) (titres provisoires).

La liste des  uvres expos es figure en annexe.

Le commissariat de l'exposition est port  par la Direction du rayonnement culturel de la ville de Tourcoing.

Le financement de l'exposition est assur  par la Ville.

Projet :

La Ville de Tourcoing recherche un ou plusieurs artistes contemporains (collectif ou associ s) dont les  uvres – originales ou d j  pr sent es lors d'expositions pass es – permettraient d'interroger   la fois la spiritualit  du patrimoine religieux expos , et la r interpr tation des th mes iconographiques pr sent s, par le biais de diff rents mediums, r guli rement expos s   l'Hospice d'Havr  Maison Folie (arts visuels, performances chor graphiques, installations).

La commande se d cline comme suit :

1) pr sentation d' uvres d j  r alis es par l'artiste en r sonance avec les pi ces patrimoniales choisies. Cr ation d'une ou de plusieurs  uvres in situ.

2) animation de l'exposition par la proposition de temps forts (performance(s))

3) médiation à l'attention de différents publics (ateliers, formation des guides de la maison Folie Hospice d'Havré)

4) Un temps de présentation des créations artistiques lors de la soirée d'inauguration de l'exposition autour de l'ouverture des Journées du Patrimoine (date pressentie le 20 septembre)

Calendrier prévisionnel :

Prise de contact et visite(s) de la Maison Folie-Hospice d'Havré **jusqu'au 25 juillet 2018**

Résidence et montage de l'exposition : **du 4 septembre au 19 septembre 2019.**

Inauguration : **20 septembre 2019**

Dates de l'exposition : **du 21 septembre 2019 au 04 novembre.**

Temps de médiation à l'attention des scolaires : **du 23 au 27 septembre.**

Ce calendrier sera précisé dans la convention signée avec le ou les artistes.

Budget

Un budget total d'environ 10 000 euros sera attribué au projet, à répartir le cas échéant entre les différents artistes retenus.

Ce budget prend en compte

- la rémunération des productions artistiques (salaire et charges, cotisations et taxes s'y rattachant), et les droits d'auteurs
- les frais annexes comprenant l'achat des matériaux nécessaires aux productions artistiques et leur installation à la Maison Folie Hospice d'Havré
- les frais liés au transport des œuvres
- la rémunération des performances, de l'animation et du temps de médiation.
- le défraiement des transports et les repas (soirs et week-end)

Ce budget sera ajusté au regard des projets proposés.

Conditions matérielles de la résidence artistique :

Le lieu d'exposition : (voir les photos jointes)

Au sein des locaux de l'Hospice d'Havré, 100 rue de Tournai, 59200 Tourcoing.

L'espace est sous alarme anti-intrusion et incendie mais ne dispose pas de caméras de surveillance ni d'un gardien permanent.

L'Hospice comprend 4 salles d'expositions d'une hauteur sous plafond de 3 m :

- une salle de 120 m² (6 m x 18 m) dite « réfectoire » avec 9 fenêtres (7 et 2)
- une salle de 60 m² (6 m x 9 m) dont 4 fenêtres sur le mur longitudinal, dite « salle de lecture »
- une salle de 75 m² (5 m x 14 m) comprenant 4 fenêtres sur le mur longitudinal dite « salle d'exposition »
- un sas communiquant avec la salle d'exposition (2 m x 5 m)
- un cloître de 21 m de long environ, communiquant avec un patio extérieur

La chapelle de l'Hospice est aménagée en salle d'exposition (7m x 26,5m) et sera occupée par une partie des œuvres patrimoniales (a minima l'orfèvrerie).

Plusieurs scénarii d'exposition peuvent être envisagés en fonction du projet du ou des artistes.
La salle de lecture et la salle d'exposition peuvent être dédiées en partie à l'animation et la médiation.

L'hébergement et la restauration :

Un logement peut être mis à disposition de l'artiste pendant les périodes suivantes :

- temps de la résidence et du montage de l'exposition, du 04 au 19 septembre
- temps de médiation (et notamment pour la semaine du 23 au 27 septembre)
- temps du démontage (04 au 8 novembre)

Ce logement ne bénéficie pas de connexion internet qui reste à la charge de ou des artistes résidents.
Il devra être partagé entre les artistes retenus, le cas échéant. (2 chambres et 1 couchage d'appoint).
L'occupation du lieu fera l'objet d'une convention signée avec le ou les artistes.
Pendant la durée de la résidence et du montage, les repas du midi pourront être pris au restaurant municipal, à la charge de la ville, du lundi au vendredi.

Cadre juridique :

Le ou les artistes sont propriétaires des œuvres réalisées dans le cadre du projet.
Les œuvres seront assurées par la ville de Tourcoing pendant toute la durée du projet soit du 21 septembre 2019 au 04 novembre.
Une convention entre le ou les artistes et l'organisateur cadrera le projet.

Obligations du ou des artistes :

Les candidats prennent à leur charge le transport aller et retour de leurs œuvres. Le matériel utile à l'intervention est à la charge unique du ou des artistes. Les œuvres doivent être récupérées par le ou les candidats entre le 05 et le 08 novembre dernier délai.
Le ou les artistes doivent fournir la totalité du matériel indispensable à la création des œuvres. Le ou les artistes effectueront obligatoirement une visite du site préalable au rendu du dossier de candidature.(voir le calendrier proposé ci-dessus).

Droit à l'image :

Dans le cadre du projet, le ou les candidats retenus autorisent que des photographies de leur travail ou d'eux-mêmes soient réalisées et diffusées via divers supports de communication (presse, communiqués de presse, catalogues d'exposition, affiches, tracts, invitations et vidéos, etc.).

Conditions d'éligibilité :

Le ou les candidats sont âgés de 18 ans au moins.
Candidature individuelle ou groupement de plusieurs artistes.
Affiliation nécessaire MDA/AGESSA.

Dossier de candidature : (à adresser par mail, voir ci-dessous)

Le ou les artistes doivent remettre les documents suivants :

- **le dossier artistique qui décrit le projet de création agrémenté le cas échéant de croquis d'intention ou dessins schématiques** avec une valeur d'assurance même approximative des œuvres créées

- le budget prévisionnel relatif au projet qui détaille les répartitions budgétaires
- le curriculum vitae qui donnera à voir le parcours artistique de l'artiste
- la lettre de motivation
- la photocopie de la carte d'identité

Sélection des candidats :

Les critères de sélection du projet artistique sont les suivants :

- la pertinence des créations artistiques proposées au regard des thématiques générales de l'exposition (cf supra) et des objets patrimoniaux sélectionnés. (voir la liste en annexe)
- l'adaptabilité des œuvres aux contraintes du site, gestion et optimisation de l'espace muséal
- la qualité, le détail et la précision du dossier artistique

La sélection du ou des artistes sera effectuée par un jury, composé des représentants de la direction du Rayonnement Culturel de la ville de Tourcoing.

Envoi du dossier :

Les dossiers de candidatures sont à adresser par mail aux adresses ci-dessous (**prévoir un lien dropbox ou we transfer**) **au plus tard le 31 octobre 2018.**

Frédérique COPPIN
fcoppin@ville-tourcoing.fr
03 59 63 43 69

Nathalie GERBER
ngerber@ville-tourcoing.fr
03 59 63 43 42

Toute demande d'information préalable à l'envoi du dossier peut être effectuée auprès d'elles.